Repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un service accessible à tout individu : jeunes et moins jeunes, autonomes ou non. La livraison est un service proposé par le Centre communal d'action sociale.



Ainsi, **si vous ne pouvez pas vous mouvoir facilement de façon momentanée (accident, intervention chirurgicale…), vous y avez droit.** Ainsi, il n'est pas restreint aux personnes de plus de 65 ans.

Le tarif est fonction de vos revenus.

Liens utiles
Centre communal d'action sociale
Plus d'information sur la démarche de la Ville en matière de restauration collective
Contact

Centre communal d'action social (CCAS)

01 39 44 71 18 • 01 39 44 71 61